

Le collège va être clôturé pour plus de sécurité

Le Rheu — La commune a cédé des terrains au Département pour lui permettre de clôturer le collège. Les travaux devraient démarrer en juin et se finir courant septembre-octobre.



La commune a cédé des parcelles au Département pour lui permettre de clôturer le collège.

PHOTO : ARCHIVES LUCIE WEEGER

Le débat

La cession d'un terrain au Conseil départemental était à l'ordre du jour du conseil municipal lundi 19 avril.

Cette cession doit permettre au Département d'installer une clôture autour de l'établissement, pour, explique Jean-Luc Chenut, répondre aux préconisations de sécurisation demandées par les services de l'État.

Le conseiller municipal et président du Conseil départemental souligne : « **Tout le travail qui a été fait pour faire en sorte que ce qui était objectivement une contrainte prenne le mieux possible en compte l'ensemble des fonctionnalités de mobilités, de pratiques sportives et culturelles. Cela restera un des collèges les plus ouverts sur son environnement. Il y a peu de collèges qui intègrent une salle de spectacle au cœur de l'établissement, cela est aussi singulier et il fallait préserver.** »

L'objectif est que les travaux démarrent en juillet. Ils devraient se terminer fin septembre, courant octobre.

Jean-Luc Chenut, rappelant le souci de transparence qui a guidé la réflexion autour de ce projet, assure « **qu'il n'y a pas eu de manifestation d'hostilité des parents d'élèves, mais au contraire, une très large compréhension sur les impératifs qui devaient guider cette action.** »

« Ne cédon pas à la peur »

Il promet aussi que « **l'essentiel est encore à venir avec un projet majeur programmé pour investir au moins 8 millions d'euros pour donner au collège une seconde jeunesse.** »

Alain L'Hostis, du groupe de la minorité, a voté pour cette cession de parcelle. « **Mais pas pour la raison de clôturer le collège, explique-t-il d'emblée... Je regrette cette décision. Nous sommes dans un principe de précaution excessif.** »

Sur la question de la sécurité, « **il faut savoir que dans l'histoire, de la course entre le glaive et le bouclier, le glaive a toujours eu le dessus, pointe l'écu. Si on veut se prémunir d'attaques terroristes, il y a aura toujours un moyen pour eux de passer au dessus et dans ces cas-là la solution pourrait s'avérer pire que le problème.** »

« **Est-ce que ça veut dire aussi qu'il va falloir revoir les clôtures des écoles alentour, envisager de protéger d'autres lieux, comme la maison de retraite, interroge encore Alain L'Hostis. Ne cédon pas à la peur.** »

Lors de la présentation de cette délibération, Jean-Luc Chenut n'a pas manqué de rappeler que ce sont « **les services de l'État, qui sont au service du gouvernement actuel, qui ont enclenché le processus.** »

Et de citer le député LREM Florian Bachelier qui, dans un entretien à *Ouest-France* le 23 mars, déclarait

qu'en matière de sécurité, « **il est urgent que chacun se reprenne, que les élus fassent désormais bloc et assument leurs responsabilités. C'est le minimum que nous devons à nos concitoyens. Que l'on soit de la majorité ou de l'opposition.** »

« **C'est une déclaration du député de cette circonscription,** », insiste Jean-Luc Chenut. « **Et j'ajouterais, fer de lance du gouvernement et supporter parce que, on l'a bien rappelé, la décision de l'État vient des instances gouvernementales,** », martèle le maire Mickaël Bouloux.

Des allusions que ne goûte pas Alain L'Hostis, chef de file de groupe minoritaire (sans étiquette) lui-même adhérent LREM. « **Je regrette ces digressions politiques sur l'État et sur notre député commun, rétorque l'écu, agacé par ces allusions. Nous ne sommes pas en campagne électorale ce soir, mais au conseil municipal.** »

Saint-Gilles

Le Moustique trisomique vole pour les enfants malades



Amandine Lefrançois et sa marionnette Mauricette nous amènent à porter un autre regard sur les enfants différents ou malades et vient en aide à l'association Mille et un sourires, représentée ici par son vice-président, Jean-Pierre Réminiac.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Les histoires de Mauricette, c'est d'abord un duo surprenant, composé de Mauricette, une adorable marionnette, et de sa partenaire, Amandine Lefrançois qui propose des spectacles et des ateliers pour sensibiliser le public à la différence et au harcèlement.

Dans ces spectacles, Mauricette est muette, et Amandine est porteuse de différences invisibles.

Dans la vraie vie, Amandine a connu, jeune, le harcèlement. Désormais elle témoigne, pour ne pas qu'un autre enfant ne reproduise sa bêtise passée qui a été de « **ne rien dire.** ». Mais Amandine est aussi la grande sœur de Florent, porteur de la trisomie 21. Elle a évolué durant des années au sein de l'Éducation spécialisée.

Grâce à ce livre, Amandine Lefran-

çois vient en aide l'association Mille et un sourires, qui soutient les familles d'enfants malades ou en situation de handicap. « **Cela fait toujours chaud au cœur d'être accompagné dans nos actions. Merci à Amandine... Et Mauricette,** », souligne Jean-Pierre Réminiac, vice-président de l'association.

Pour découvrir l'association rendez-vous sur www.milleetunsourires.fr *Le Moustique trisomique* est vendu au prix de 8,90 € et 60 % des bénéfices sont reversés à l'association. Commandez par mail : milleetunsourires35@gmail.com ou par téléphone au : 06 20 33 58 29. Plusieurs antennes de livraisons en Bretagne. Possibilité d'envoyer le livre par la poste (4 € de frais de port) leshistoiresde-mauricette.com.

Quel projet pour Le Champ-du-Moulin ?

Le groupe de la minorité, dans le cadre des questions orales, a interrogé le maire sur l'avenir de la résidence Le Champ-du-Moulin et sur le transfert des places d'Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

La résidence est la propriété du Cias (Centre intercommunal d'action sociale) qui en assure la gestion. Alain Piton, conseiller municipal de Le Rheu, en est le président.

« **Une réflexion associant le Cias, la commune et le Département, est engagée,** », répond Alain Piton. L'objectif est de « **conserver**

sur ce site une résidence habilitée à l'accueil de personnes âgées autonomes ou semi-autonomes. »

Ce projet devrait être finalisé en septembre, pour ensuite être validé par le Cias et le Sias (Syndicat intercommunal d'action sociale) qui représente les sept communes du Cias. « **Celui-ci assurera le suivi de tous les résidents en place et leur garantira une continuité de prise en charge,** », assure Alain Piton.

Quid du parking rue Nationale ?

Le groupe Le Rheu Nouveau citoyen

a également évoqué la cession d'un terrain, à l'angle de la rue Nationale et de la route vers Moigné, à Bâti Armor. Le promoteur a un projet de construction d'une cinquantaine de logements, à l'emplacement de l'actuel Bosch. Le terrain, désormais clôturé, était utilisé comme parking relais et par les clients du commerce voisin.

« **Ce délaissé de voirie cédé à Bâti Armor doit être aménagé en parking,** indique Luc Mangelink, adjoint chargé du patrimoine bâti, des espaces verts et publics et des mobilités. **Douze places seront rétrocédées à titre gratuit à la collectivité, pour un**

usage public. » Pour limiter la présence de voitures « tampons », le stationnement pourra y être régulé, peut-être via la mise en place d'une « zone bleue ».

« **Un parking vélo sera également aménagé par Bâti Armor puis rétrocédé pour un usage public,** poursuit Luc Mangelink. **La commune dispose d'un engagement clair et écrit de Bâti Armor, assurant le retour d'une partie de cette parcelle à un usage public, avant même son aménagement définitif, afin de ne pas pénaliser les restaurants situés à proximité, et leurs clientèles.** »

Le Verger

L'accès toujours possible à la bibliothèque, sur rendez-vous

Pendant cette période de confinement, et jusqu'à nouvel ordre, la bibliothèque modifie ses horaires et ses modalités d'accès. Désormais fermée le samedi, l'ouverture ne sera possible que sur rendez-vous uniquement, du lundi au vendredi.

Les plages d'ouverture sur rendez-vous sont larges, permettant à tous d'y accéder : de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Pour cela, il faut contacter le 02 99 07 94 69 ou par mail : bibliotheque@mairie-le-verger.fr. Le lieu reste donc accessible pendant cette période de transitoire.



Emprunter des livres à la bibliothèque est toujours possible durant la période de confinement.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Gévezé

Des panneaux photovoltaïques posés sur le toit de L'Envol

Commencée en septembre 2019, la construction du nouveau complexe sportif de 2 400 m², composé de plusieurs modules, s'est terminée en mars, et ce, après avoir subi les aléas des confinements successifs dus au Covid. Les élus et le monde associatif attendent avec impatience des jours meilleurs qui permettront enfin son utilisation.

Une énergie renouvelable estimée à 108 MWh/an

L'adjoint en charge des finances et des équipements, Christian Chevillon, a d'ores et déjà donné des informations sur la pose en cours des 500 m² de panneaux photovoltaïques. La mise en production d'électricité est programmée pour le mois de mai. Cette énergie renouvelable, estimée à 108 MWh/an, correspond à la consommation équivalente de 22 maisons. Les études, la réalisation et le financement de cette installation ont été confiés à la société Energ'iv, basée à Thorigné-Fouillard. Ce projet a été réalisable grâce à l'expertise du cabinet d'architectes Boulet, à Saint-Jacques-de-la-Lande.

Les surcoûts de construction, chiffrés à 8 000 €, ont été pris en charge



Les panneaux photovoltaïques couvriront une surface de 500 m² du complexe sportif.

PHOTO : DR

par la société Energ'iv. Par ailleurs, une convention de mise à disposition de la toiture a été signée avec la commune, pour une durée de vingt ans. Passé ce délai, cette dernière pourra, soit récupérer l'installation et revendre la production d'énergie renouvelable produite, ou demander qu'elle soit retirée, aux frais d'Energ'iv.

Ce nouveau complexe répond aux normes RT2012, voire même au-delà. En effet, conformément à l'engage-

ment pris dans le Plan climat air énergie territorial (PCAET), cette surface de panneaux photovoltaïques complète le dispositif. De plus, l'implantation géographique de ce bâtiment au centre de la localité, dans la continuité des équipements publics existants, permettra aux utilisateurs de privilégier des modes de déplacement doux, ainsi que la mutualisation de parkings.

Mordelles

RÉSIDENCE SENIORS CONVIVIALE À MORDELLES CENTRE

Votre 2 pièces 4 bis rue Jeanne d'Arc, à partir de 650€/mois⁽¹⁾

OFFRE SPECIALE :
2 mois de loyers offerts
charges comprises⁽²⁾



SENIORIALES
patrimoine & services

Locations - Visites
05 62 47 86 10
www.senioriales.com

⁽¹⁾ Prix et disponibilité pour un T2 de 39 m² (n°308) au 01/04/2021, hors honoraires de location et dépôt de garantie. ⁽²⁾ 4ème et 5ème mois de loyers en Pinel offerts. Offre valable du 01/04 au 21/06/2021 sur une sélection de logements sur Mordelles. Détails en résidence ou sur www.senioriales.com